

GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
98, rue Nanon 5000 Namur
Tél. : 081/39.07.14
wallonie@gracq.org

Monsieur Michel Januth
Bourgmestre de Tubize
Grand'Place, 1
1480 Tubize

Namur, le 4 septembre 2023

Objet : Réhabilitation du sentier des Amoureux pour les modes actifs

Monsieur le Bourgmestre,

Suite à l'échange entre un membre du groupe GRACQ de Tubize avec votre administration, le GRACQ Wallonie a été sollicité pour donner un avis technique sur la réhabilitation du sentier des Amoureux et appuyer sa demande. Vous trouverez en annexe cet avis basé sur une visite de terrain.

Nous avons également analysé les arguments développés dans la réponse de vos services à son dossier ([Se déplacer à Tubize sans voiture - Une politique de mobilité urgente](#)), dont certains nous paraissent discutables ou infondés pour les raisons suivantes :

- Si le tracé original du sentier traverse des propriétés qui appartiennent actuellement à des entreprises privées, il est possible de restaurer ce cheminement sur la partie occupée illégalement par certaines de ces sociétés en suivant la courbe du talus de chemin de fer comme illustré dans notre avis technique. Un simple grillage ou des barrières métalliques légères suffiraient à la sécurisation des voies de chemin de fer adjacentes dont la traversée pour accéder au centre ville ou au canal ne présenterait plus d'intérêt.

- Le tunnel I18 pourrait être utilisé pour rejoindre la route du quai et le chemin de halage en aménageant une pente confortable comme explicité dans notre avis technique.

- Le dégagement limité de la végétation qui a colonisé et envahi le sentier depuis qu'il n'a plus été entretenu, composé d'essences sauvages essaimées (érables, sorbiers, acacias, aubépines...) et pour certaines invasives (renouées du japon) ne serait pas préjudiciable pour l'environnement, surtout si celui-ci se fait au bénéfice de la mobilité active qui y contribue positivement.

- Le contrôle social que procure un sentier ou une voirie même faiblement fréquenté permet d'éviter les squatteurs qui recherchent des endroits à l'abri des regards.

- Les dépôts clandestins se produisent le long de voiries à l'abri des regards et surtout à des endroits accessibles en voiture, ce qui ne serait pas le cas d'un sentier comme celui-ci qui pourrait être équipé d'un dispositif anti-intrusion pour véhicules à moteur.

- Sans possibilité de rejoindre le centre ville depuis le canal (et inversement) à moins de faire des détours de plusieurs kilomètres, les traversées de voies pour y accéder continueront à se produire comme en témoignent actuellement les traces de passages et les dégradations au grillage protégeant les voies. La réparation périodique de ce grillage et l'apposition de panneaux seront sans effet à ce niveau.

Sur base des arguments développés ci-avant, de notre analyse technique, en accord et aux noms des ASBL Tous à pied, Chemins de Wallonie, nous vous serions grés de reconsidérer la position de votre collège sur la réhabilitation de ce sentier. Ce projet qui selon nous aurait dû être envisagé pour atténuer l'impact de la fermeture du passage à niveau de Clabecq pour la mobilité active nécessite un budget limité. De plus, ce projet pourrait peut-être bénéficier d'un subside dans le cadre des droits de tirage du plan PIMACI 2022-2024, ce d'autant plus que ce projet avait déjà été envisagé dans la liste des projets du [plan d'infrastructure 2022-2026 de la région wallonne](#).

Nous nous prions en tout état de cause de prendre toutes les dispositions nécessaires avec Infrabel, la SNCB et les autres parties concernées pour que les ouvrages d'art (tunnels au niveau du parking Hubo, tunnel i18, passerelle sur la Sennette) soient conservés en l'état afin de ne pas condamner toute réhabilitation future de ce sentier. Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments cordiaux.



Nicolas Selfslagh
Conseiller technique
GRACQ Wallonie



Anna Tinebra
Directrice
Tous à pied



Albert Stassen
Président
Chemins de Wallonie asbl

cc. :M. et Mmes les échevin·e s et les conseiller ère s communales de la ville de Tubize

Annexes

- [Avis technique GRACQ Wallonie](#)
- [Retour administration chemin des Amoureux](#)